

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
25 septembre 2018

Faisant suite à l’examen du 25/09/2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d’avis le 25/09/2018.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société LIVANOVA SAS informe la Commission qu’elle ne commercialise plus les neurostimulateurs du nerf vague gauche NeuroCybernetic Prothesis (NCP) modèles 102 et 102R ainsi que l’électrode VNS bipolaire modèle 302 détaillés dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Libellé
3488203	NEUROSTIMULATEUR DU NERF VAGUE GAUCHE, CYBERONICS, NCP 102 ET 102R
3432993	NEUROSTIMULATEUR DU NERF VAGUE GAUCHE, LIVANOVA, L’ÉLECTRODE VNS BIPOLAIRE 302

La commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l’article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif